



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23138079

lie,

Déposé / Reçu le

20 OCT. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0467 186 048**

Nom

(en entier) : **CENTRE D'ENTREPRISES DANSAERT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **1000 Bruxelles, Rue d'Alost 7-11**

Objet de l'acte : Nomination, Démission, Divers

Extrait de l'Assemblée Générale du 30/06/2023

(...)

1.Approbation du PV de l' AG du 15.07.2022;

Le PV de l'assemblée générale du 15.07.2022 est approuvé.

2.Rapport du commissaire ;

L'assemblée générale prend connaissance et approuve le rapport du commissaire dont la conclusion est sans réserve.

3.Approbation des comptes annuels arrêtés au 31.12.2022

Les comptes annuels 2022 présentant une perte de 45.265€ et un total bilantaire de 1.380.019€ sont approuvés.

4.Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire

Décharge est donnée aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé et au commissaire pour le contrôle des comptes annuels 2022.

5.Validation de la mise en conformité des statuts selon le nouveau code des sociétés.

Ce point sera reporté à l'AGE du mois septembre 2023.

6.Nominations et démissions d'administrateurs

L'assemblée générale ordinaire du Centre d'entreprises Dansaert du 30 juin 2023 accepte la proposition de Citydev de remplacer Monsieur Julien Meganck domicilié à (...) par Monsieur Marc Renson domicilié à (...) comme représentant la Région de Bruxelles-Capitale représentée par Citydev au Conseil d'administration à partir du 30.06.2023 pour une durée de 3 ans.

M. Fabian Maingain - Président du CA

Mme Annelore Isaac • administratrice

M. Youri Maury- administrateur

M. Xavier Wyns - administrateur

M. Marc Renson - administrateur

M. Philippe Vansnick • administrateur

M. Marc Renson

M. Fabian MAINGIAN

MYB2B.BIZ, Mandataire spécial représentée par Patrick Ader

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).